

La Direction Générale des Finances Publiques en danger de mort

Le 9 mars dernier le Directeur général détaillait devant les organisations syndicales les projets en cours d'élaboration dans le cadre du comité Action Publique 2022. C'est la confirmation que Bercy apprête à dynamiter l'ensemble de nos missions, de nos structures et bien sûr les emplois attenants. Ce qui s'annonce est gravissime pour les collègues et dramatique pour la population qui se verra privée de l'égalité devant l'impôt et du réseau de proximité.

Toutes les missions de la DGFIP sont impactées et menacées.

Services des Impôts des Particuliers

Avec la mise en place du prélèvement à la source et la disparition de la TH le Directeur général dit s'interroger sur l'avenir des SIP à 10 ans (au mieux). Le prélèvement à la source est une privatisation de la collecte qui prive la DGFIP d'une de ses missions centrales. Il constitue une machine de guerre contre les droits des contribuables, met en péril les rentrées budgétaires et est porteur d'une réforme fiscale majeure : la disparition de l'impôt progressif par foyer et la fusion de l'IR et de la CSG. Il met en danger immédiat l'emploi et les services de la DGFIP.

La fusion du recouvrement DGFIP avec l'URSSAF était sur la table. Aux dernières nouvelles le projet n'est pas retenu.

PCRP

La disparition de l'ISF menace leur devenir.

Gestion publique

La séparation ordonnateur-comptable est jugée par le ministre « obsolète ».

La DG annonce la mise en place expérimentale « d'agences comptables pour les grandes collectivités territoriales ».

Idem dans le secteur hospitalier (2 200 emplois en relèvent à la DGFIP). Tout le secteur HLM va passer en comptabilité privée (loi ELAN). C'est déjà dans les tuyaux pour notre département (21 emplois dans le 92). La fermeture de tous les postes à l'étranger est envisagée. Les services facturiers seraient généralisés dans le réseau SPL.

Tout le réseau est menacé. L'objectif cible pour le service public local est la présence d'un centre des Finances Publiques par Établissement Public de Coopération Intercommunale. Soit un centre des Finances Publiques par territoire infra Métropole du Grand Paris ; ils sont au nombre de 4 dans le 92.

Services des Impôts des Entreprises

À terme l'objectif est d'un SIE par département. Dans le 92 le SIE de la Défense va disparaître et celui de Montrouge va fusionner avec celui de Sceaux. La charge du suivi de collecteurs du PAS à compter de l'an prochain ne peut qu'aggraver la situation d'un service déjà mis à mal.

Domaine

La DG s'interroge sur la mission dans son ensemble et envisage la création d'une agence foncière pour gérer les biens « atypiques » de l'état.

Services de Publicité Foncière

D'ici 2020 il ne doit rester qu'un SPF par département avec 50 agents maximum. Dans le 92 cela signifie trois structures qui doivent fermer.

Contrôle fiscal

Priorité au « data mining ». Tout est fait pour réduire le nombre de contrôles sur place, cœur de la mission.

Cadastre

La cessation de la mise à jour du plan cadastral par les géomètres et leur réorientation professionnelle s'accompagne de la privatisation de la gestion du plan. La suppression de la TH et les autres évolutions fiscales en matière de fiscalité locale font craindre la disparition pure et simple de la mission foncière.

Accueil

Contraction du réseau, tout internet, fin de l'accueil de proximité et physique, généralisation des plates formes téléphoniques et leur privatisation (marché lancé pour le renseignement sur le PAS), plus aucun encaissement en numéraire (transféré à la Poste), accueil sommaire effectué dans les Maisons de Service Au Public calquées sur ce qui restera du réseau de la Poste.

Services de Direction

Le DG envisage la fusion de directions départementales entières aboutissant à des directions multi-départementales. Cela impactera non seulement les services de direction mais aussi inévitablement le droit à mutation (affectation au département). Aucune direction n'est à l'abri : dans le

cadre de la Métropole du Grand Paris la fusion des départements de la petite couronne et de Paris est en débat. La disparition des départements ne pourrait que déboucher sur la disparition des DDFIP au sein de la DRFIP Île-de-France.

Les services à compétence supra départementale (PCE, missions transverses...) sont pour la DG à développer. Déjà une partie des services RH est regroupée en pôle régional (SIRHIUS).

Le passage de la gestion RH du personnel au préfet a également été évoqué par le DG.

Informatique

Les informaticiens de la DGFIP ont une cible dans le dos avec en jeu le passage sous la gestion interministérielle et l'externalisation des missions. Déjà la DG entame la fusion des DISI, dans des entités toujours plus éloignées des services de base.

Formation professionnelle

La fin des écoles se profile. Trop chères, dispensant une formation trop complète alors que le tarissement du recrutement sous statut est en marche et que les missions doivent être liquidées. De simples e-formation au cas par cas seront bien suffisantes.

Emploi

Il est maintenant question de 16 000 à 18 000 suppressions d'emplois d'ici 2022. Soit un niveau bien supérieur aux départs en retraite. C'est bien un véritable « plan social » sur le modèle du privé qui se dessine. Tout le monde ne pourra pas être recasé dans d'autres administrations ou « agences comptables ». Gageons que les agents concernés seront particulièrement soumis à pression pour un « départ volontaire ».

Le directeur général est allé jusqu'à se déclarer favorable à la transformation de la DGFIP (administration centrale à réseau déconcentré) en une ou plusieurs agences.

Ces agences qui existent dans les pays anglo-saxons sont indépendantes des pouvoirs publics et sont gérées suivant les critères du privé. Elles sont contradictoires avec le maintien du statut pour les agents.

Pour mener à bien la destruction programmée de la DGFIP gouvernement et Direction générale doivent faire sauter le verrou que constituent les droits et garanties adossées au statut dont bénéficient encore les agents.

C'est la raison de l'attaque brutale engagée par le Directeur Général contre le droit à mutation.

La liquidation des droits et garanties en matière de mutation

L'affectation nationale de tous les agents au département (et demain à la région) au lieu de la RAN autorisera tous les tripatouillages au niveau local permettant d'organiser facilement les suppressions massives d'emplois, les restructurations et les fermetures de postes. Les garanties actuelles en cas de suppression d'emploi ou de restructuration (maintien sur la RAN y compris en surnombre) seraient supprimées. Seule subsisteraient en cas de transfert des priorités pour suivre son poste ou sur emplois vacants.

La signification c'est : vous êtes prioritaire pour suivre votre mission transférée ; si vous ne le voulez pas, vous irez là où on vous dira.

Les mutations et affectations au sein du département dépendront du bon vouloir et des projets de la direction locale.

La réduction drastique des compétences des CAP, la fin programmée des CHSCT par fusion avec les CTL affaibliront encore les moyens de défense des agents contre les restructurations.

Comme pour les cheminots le gouvernement veut en finir avec notre statut

Jamais les perspectives de promotion n'ont jamais été aussi faibles qu'aujourd'hui à la DGFIP.

Les statuts particuliers DGFIP, carrières, régimes indemnitaires, volume des promotions sont en train d'être « harmonisés » à la baisse sous l'effet de PPCR. Il s'agit de préparer la mobilité forcée inter-administrations et inter-fonctions publiques.

À l'instar de la Poste ou de ce qui est projeté pour la SNCF, l'arrêt du recrutement sous statut se prépare. Le Directeur Général a fait part publiquement de son intention de faire appel plus largement au recrutement de contractuels. C'est la fin du recrutement de fonctionnaires à la DGFIP qui s'annonce et cela vaut également pour toute la Fonction publique.

Et c'est aussi la possibilité de mettre en pratique le « plan de départs volontaires » annoncés par le ministre Darmanin. « Départs » vers d'autres administrations mais aussi direct vers Pôle Emploi.

La liquidation de nos droits et garanties statutaires prépare la liquidation de la DGFIP.

Face à cela, en défendant notre statut, nos emplois, nos missions, nous défendons le service public, l'égalité de traitement des citoyens et les principes républicains.

Il faut mettre un coup d'arrêt à l'entreprise de destruction de notre statut et de notre administration.

C'est pourquoi nous appelons tous les agents à s'unir et à se mobiliser en exigeant :

- *l'arrêt des suppressions d'emplois, et le pourvoi des postes vacants ;*
- *l'arrêt des restructurations, les fusions et fermetures de sites et de services ;*
- *le maintien de toutes les missions, l'abandon du prélèvement à la source et le respect de la séparation ordonnateur-comptable ;*
- *la défense de la promotion interne ;*
- *le maintien du statut général et de nos statuts particuliers et non aux nouvelles règles DG en matière de mutations ;*
- *le retrait des projets destructeurs Action Publique 2022.*



BULLETIN D'ADHESION

CGT FINANCES PUBLIQUES 92

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom : Prénom :

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : Grade :

Échelon : Numéro DGFIP :

Filière Fiscale Filière Gestion Publique

Adresse administrative :

.....

.....

Date : .../.../..... Signature :

A remettre : À un militant CGT de votre site

ou à renvoyer à : Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques de Montrouge, 18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex

Pour nous joindre :

Mail : cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>